

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

RAPPORT D'EXECUTION EXERCICE BUDGETAIRE

2024



Direction Générale du Budget



RAPPORT D'EXECUTION EXERCICE 2024



UNION DES COMORES
Unité - Solidarité – Développement

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

RAPPORT D'EXECUTION
DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024



Moroni, le 14/03/ 2025

PREMIERE PARTIE.

CONTEXTE DE LA PREPARATION DU BUDGET 2024

PRESENTATION DE LA DIRECTION GENERALE DU BUDGET ET DES FINANCES.

LA DIRECTION GENERALE DU BUDGET ET DES FINANCES dans sa version actuelle est restée toujours en phase de réorganisation, compte tenu de sa séparation avec les services de la toute nouvelle Direction Générale du Contrôle Financier.

Ses missions régaliennes sont élargies afin qu'elle puisse parfaitement maîtriser la collecte puis la centralisation de données inhérentes à la préparation du Budget général, au contrôle de son exécution, en conformité avec les lois de finances votées et dont elle en est à l'origine et les réglementations en vigueur.

Actuellement elle est réorganisée en cinq directions techniques, outre un département informatique, le tout, dirigé ou coordonné par une équipe de techniciens qualifiés et expérimenté(e)s pour maîtriser les nouvelles réformes en cours sur la gestion des finances publiques, même jusqu'à nos jours le décret de réorganisation de la direction n'est pas signé.

En effet, la nouvelle Direction est tenue de réussir la transition et le passage d'un budget de moyens, formule actuelle et usuelle, à un budget de gestion axée sur les résultats et par la suite, à un budget programme d'ici l'an 2027 au lieu de 2022 prévu dans la LOFE de 2022, conformément aux recommandations de nos partenaires techniques notamment l'AFD à travers le projet PAGF et de nos experts.

L'article premier du Projet de Décret portant missions, attributions et réorganisation des services de la Direction Générale du Budget et des Finances stipule : « ..., d'élaborer et de mettre en œuvre la politique budgétaire du gouvernement s'inscrivant dans le cadre général de la Politique Economique et Financière de l'Etat ».



CHAPITRE I : CONTEXTE GENERAL DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET GRANDES LIGNES DE LA LOI DE

FINANCES 2024.

1.1 – CONTEXTE GENERAL.

La loi des finances de l'exercice budgétaire 2024 était élaborée dans un contexte économiquement désastreux marquée par de multiples conflits, des chocs climatiques et de resserrement des ressources impactant la reprise de la croissance économique. Dans ce contexte, la reprise de l'économie a été moins robuste que prévu aussi bien en 2022 qu'en 2023 avec un taux de croissance économique de 2,6% accompagnée de pique du taux d'inflation moyenne de 12,4% en 2022 et de 8,5% en 2023, en relation avec la montée des prix de produits de base.

L'année 2024 a représenté une période de reprise économique progressive mais fragile, évoluant dans un environnement international incertain.

Les prévisions de croissance du PIB ont été revues à la baisse par la BCC à 2,6%. Cette révision s'explique par une modération de la consommation, une contribution négative des échanges commerciaux et l'instabilité de l'électricité.

Après une forte hausse en 2023, l'inflation avait initialement montré des signes de décélération, notamment grâce à la politique monétaire descriptif de la BCC et une relative stabilité des prix mondiaux.

Les finances publiques sont restées fragiles en raison d'une faible mobilisation de ressources intérieures. Le budget de l'Etat pour 2024 prévoyait un déficit important, qui devait être financé par des dons et des prêts extérieurs. La Loi de Finance Rectificative a ajusté ces prévisions mais un déficit subsister. Le déficit du compte courant s'est creusé en 2023 et resté une préoccupation en 2024, principalement en raison du niveau élevé des importations liées au projet d'infrastructure et d'un repli des exportations. Malgré cela, les exportations ont montré une progression au second semestre 2024. Les réserves extérieures ont été considéré comme confortables.

Le pays a continué à faire face à des défis importants avec des niveaux élevés de pauvreté, d'inégalité, d'insécurité alimentaire et de sous-emploi.

En résumé, le contexte économique du pays, en 2024, a été marqué par une reprise lente et inégale, avec des défis persistants liés a la faiblesse des recettes extérieurs, a un secteur extérieur déficitaire, a une dette publique croissante et a des problèmes sociaux important. Bien que des signes d'amélioration aient été observés dans certains domaines, la situation économique globale reste fragile et dépend du soutien extérieur.



1.2 - LES GRANDES LIGNES DE LA LOI DE FINANCES 2024 ET SES NOUVELLES MESURES.

La Loi de Finances 2024 renferme les axes prioritaires suivants :

- 1- Renforcer les finances publiques, notamment l'administration et les politiques fiscales et douanière et le renforcement des entreprises publiques, notamment :
 - Renforcement de la gestion de la masse salariale, notamment, l'implantation du nouvel applicatif de la gestion des fonctionnaires ;
 - Soutenir le programme d'investissement public (Elmaarouf, connectivité inter ile ;.....) ;
 - Optimisation de la gestion du compte unique du trésor.
- 2- Préserver la stabilité bancaire et financière, notamment par :
 - La restructuration de la SNPSF (création de la banque postale et la poste) ;
 - L'ouverture de la capitale de la BFC ;
 - L'organisation d'un marché bancaire ;
 - La Création d'un fond de garanti ;
 - Le Redressement de la BDC ;
 - La création au sein de la BDC d'une unité de résolution.
- 3- Renforcer la gouvernance et réduire les vulnérabilités à la corruption par :
 - La mise en place prochaine d'un nouvel applicatif permettant d'améliorer la gestion du personnel de la Fonction Publique ;
 - Le renforcement des capacités de l'intervention de l'INCEED ;
 - L'adoption de la loi anticorruption et la mise en place de la chambre anti-corruption ;
 - L'amélioration de la surveillance des entreprises publiques, relation à la création au ministère de finances de la nouvelle direction en charge de suivi des entreprises et l'introduction d'une nouvelle loi des entreprises publiques

CHAPITRE 2 : ESTIMATIONS BUDGETAIRES

Les prévisions de la Loi de finances ont été établies sur la base de l'évolution prévisible des différents secteurs de l'économie nationale.

Le projet de Loi de Finances rectificative pour 2024 fait état de la conjoncture de ces six derniers mois et soutenu par les ajustements budgétaires à savoir :

- Ajustement par rapport à la composition du nouveau gouvernement : cet ajustement est dû aux deux nouveaux ministères et l'installation de l'anticorruption ;
- Avancement et intégration des enseignants selon le protocole d'accord signé ;
- Prise en charge de 309 nouveaux recrues de la police nationale ;
- Augmentation de la ligne budgétaire de la CENI pour les élections présidentielles ;
- Retracer l'aide budgétaire de la France dans le budget de l'Etat

2.1 Recettes



Les recettes totales passent de 110 530 millions de FC à 111 979 millions de FC, soit une augmentation de 2 971 millions de FC (1,31%) :

- Les recettes internes restent stagner de 66 817 millions de FC ;
- Les ressources externes (dons des bailleurs internationaux et aides budgétaires) passent quant à elles, de 43 713 millions à 45 161 millions de FC, soit une augmentation de 1 448 millions de FC (+0,33%).

2.2 Dépenses

- Les dépenses courantes passent de 78 220 millions à 76 595 millions de FC marquant une baisse de 1 625 millions (-2,07%), due au ralentissement des travaux de l'hôpital d'Elmaanrouf.
- Les dépenses en capital passent de 67 856 millions de FC à 69 304 millions de FC marquant une hausse de 1 448 millions de FC (+2,13%), due aux dépenses des investissements sur financement extérieurs. (Voir tableau (a) : Equilibres budgétaires)



Tableau(a) : Equilibres Budgétaires pour LFR 2024 (En FC)

Ressources et Charges	LFA 2024	LFR 2024	TV LFR/ LFA	LFR en % du PIB
Impôts sur le Revenu, Bénéfices et Plus-values	9 539 074 989	9 539 074 989	0,00%	1,48%
Impôts sur les Biens et Services	13 622 195 269	13 622 195 269	0,00%	2,11%
Impôts sur le Commerce International	11 819 164 762	11 819 164 762	0,00%	1,83%
Droits d'accises	21 835 564 981	21 835 564 981	0,00%	3,38%
Recettes Fiscales	56 816 000 001	56 816 000 001	0,00%	8,80%
Recettes Non- fiscales	10 001 500 000	10 001 500 000	0,00%	1,55%
Recettes Internes	66 817 500 001	66 817 500 001	0,00%	10,35%
Aides budgétaires	14 487 100 000	14 487 100 000	0,00%	2,24%
Dons Projets (y compris fonct.et assist.tech.)	29 225 900 000	30 674 553 232	4,96%	4,75%
Recettes externes (Dons)	43 713 000 000	45 161 653 232	3,31%	7,00%
TOTAL RECETTES & DONS	110 530 500 001	111 979 153 233	1,31%	17,35%
Traitements et Salaires	32 656 200 000	32 937 832 980	0,86%	5,10%
Biens et Services	15 070 500 000	15 854 232 107	5,20%	2,46%
Transferts et Subventions	13 302 900 000	13 424 341 950	0,91%	2,08%
Investissement sur financement national	14 634 500 000	11 822 558 944	-19,21%	1,83%
Dépenses Courantes Primaires	75 664 100 000	74 038 965 981	-2,15%	11,47%
Charge financière d'intérêt de la dette	2 556 400 000	2 556 400 000	0,00%	0,40%
Dépenses Courantes	78 220 500 000	76 595 365 981	-2,08%	11,87%
Solde primaire	-8 846 599 999	-7 221 465 980	-	-1,12%
Prise de participation aux Institutions Financières (BPC et BFC)	1 798 980 000	1 798 980 000	0,00%	0,28%
Investissement sur financement extérieur (Le PIP)	66 057 326 171	67 505 979 403	2,19%	10,46%
Dépenses en capital	67 856 306 171	69 304 959 403	2,13%	10,74%
TOTAL DEPENSES	146 076 806 171	145 900 325 384	-0,12%	22,60%
<i>Solde global</i> (base ordonnancement)	-33 068 006 171	-33 921 172 151	2,58%	
PIB	645 449 000 000	645 449 000 000	-8,95%	100,00%

FINANCEMENT DU DEFICIT	33 068 006 171	33 921 172 151
AMORTISSEMENT	6 621 874 054	6 621 874 054
PRETS (tirage projets)	26 446 132 117	26 446 132 117
ADJUDICATION		853 165 980



DEUXIEME PARTIE.

EXECUTION BUDGETAIRE, EXERCICE 2024

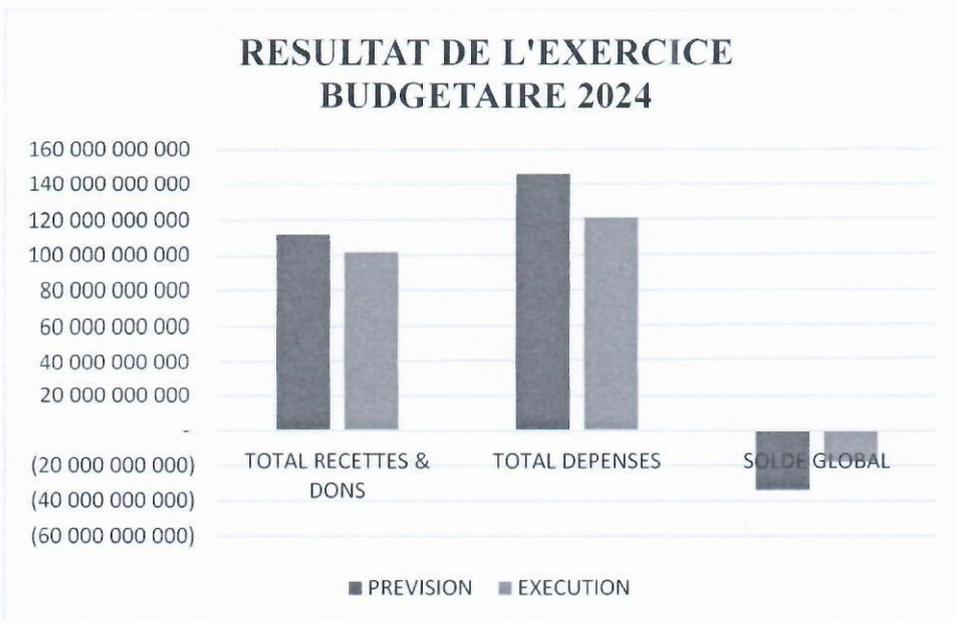
2-1. INTRODUCTION

L'exécution budgétaire pour l'année 2024 a fait ressortir un solde budgétaire de -19 071 207 296 de FC par rapport au solde prévisionnel déficitaire de 33 921 172 151 FC.

Les recettes intérieures sont réalisées à hauteur de 95,44% par rapport aux prévisions dont :

- Recettes fiscales : 93,54%
- Recettes non fiscales : 106,22%

Toutefois, les dépenses courantes sont exécutées à hauteur de 100,50% par rapport aux prévisions (voir graphique 1 et tableau b).



TABLEAU(b) : EXECUTION BUDGETAIRE 2024 (EN FC)

Ressources et Charges	LFA 2024	LFR 2024	Exécution budget 2024	Taux d'exécution en %	Exécution en % du PIB
Impôts sur le Revenu, Bénéfices et Plus-values	9 539 074 989	9 539 074 989	8 184 119 035	85,80%	1,27%
Impôts sur les Biens et Services	13 622 195 269	13 622 195 269	15 741 861 597	115,56%	2,44%
Impôts sur le Commerce International	11 819 164 762	11 819 164 762	8 418 998 507	71,23%	1,30%
Droits d'accises	21 835 564 981	21 835 564 981	20 830 657 690	95,40%	3,23%
Recettes Fiscales	56 816 000 001	56 816 000 001	53 175 636 829	93,59%	8,24%
Recettes Non- fiscales	10 001 500 000	10 001 500 000	10 646 228 629	106,45%	1,65%
Recettes Internes	66 817 500 001	66 817 500 001	63 821 865 458	95,52%	9,89%
Aides budgétaires	14 487 100 000	14 487 100 000	6 250 537 846	43,15%	0,97%
Dons Projets (y compris fonct.et assist.tech.)	29 225 900 000	30 674 553 232	31 556 450 360	102,88%	4,89%
Recettes externes (Dons)	43 713 000 000	45 161 653 232	37 806 988 206	83,71%	5,86%
TOTAL RECETTES & DONS	110 530 500 001	111 979 153 233	101 628 853 664	90,76%	15,75%
Traitements et Salaires	32 656 200 000	32 937 832 980	32 076 230 031	97,38%	4,97%
Biens et Services	15 070 500 000	15 854 232 107	18 115 878 216	114,27%	2,81%
Transferts et Subventions	13 302 900 000	13 424 341 950	13 373 329 371	99,62%	2,07%
Investissement sur financement national	14 634 500 000	11 822 558 944	11 506 817 867	97,33%	1,78%
Dépenses Courantes Primaires	75 664 100 000	74 038 965 981	75 072 255 485	101,40%	11,63%
Charge financière d'intérêt de la dette	2 556 400 000	2 556 400 000	2 547 440 501	99,65%	0,39%
Dépenses Courantes	78 220 500 000	76 595 365 981	77 619 695 986	101,34%	12,03%
Solde primaire	-8 846 599 999	-7 221 465 980	-11 250 390027	155,79%	-1,74%
Prise de participation aux Institutions Financières (BPC et BFC)	1 798 980 000	1 798 980 000		0,00%	0,00%
Investissement sur financement extérieur (Le PIP)	66 057 326 171	67 505 979 403	43 666 698 692	64,69%	6,77%
Dépenses en capital	67 856 306 171	69 304 959 403	43 666 698 692	63,01%	6,77%
TOTAL DEPENSES	146 076806171	145 900325384	121 286394678	83,13%	18,79%
Solde global (base ordonnancement)	-35 546 306 170	-33 921 172 151	-19 657 541 014	57,95%	-3,05%
PIB	645 449 000 000	645 449 000 000	645 449 000 000	100,00%	100,00%

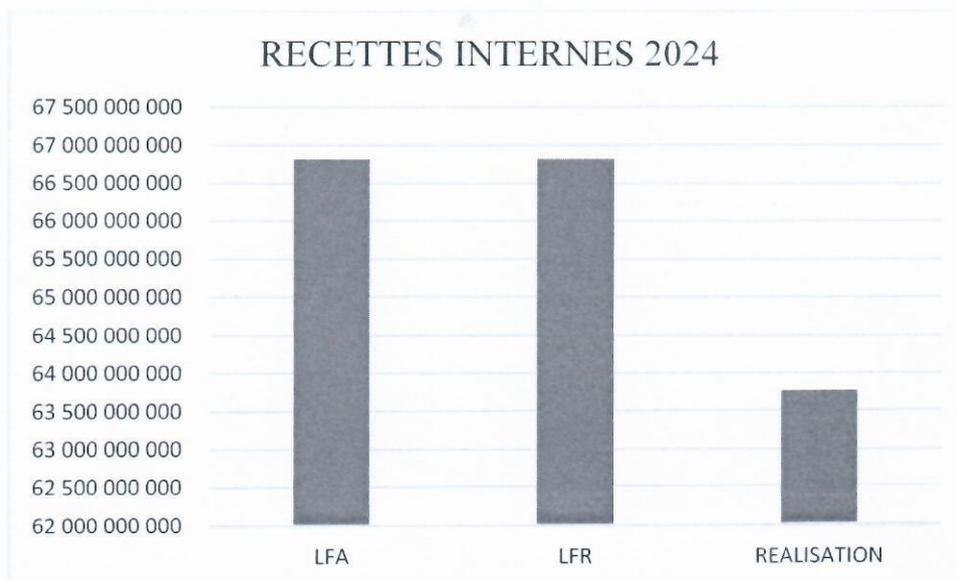
Source : Direction Générale du Budget



2-2. REALISATION DES RECETTES CONSOLIDEES.

2-2-1. Recettes internes.

Les recettes internes sont réalisées à hauteur de 63 821 865 458 de FC, contre une prévision de 66 817 500 001 de FC. Elles représentent un taux de réalisation de 95,52% par rapport aux prévisions et 9,88% du PIB contre une réalisation de 61 716 558 219 de FC pour l'année 2023 (voir graphique 2).



2-2-2. Les Recettes Fiscales

Les recettes fiscales sont réalisées à hauteur de 53 175 636 829 de FC sur une prévision de 56 816 000 001 de FC. Elles représentent un taux de réalisation de 93,59% par rapport aux prévisions et 8,23 du PIB contre une réalisation de 53 800 684 804 de FC pour l'année 2023.

- Les Recettes Fiscales sont composées de :

- Impôts sur le Revenu, Bénéfice et plus-value : ils sont réalisés à hauteur de 8 184 119 035 de FC sur une prévision de 9 539 074 989 de FC en 2024, contre une réalisation de 8 480 522 450 de FC pour l'année 2023. On constate une réduction de 296 403 415 de FC due aux faibles recouvrements de ces composantes tel que : Taxes sur les Salaires (TS) malgré le recrutement des enseignants mais l'impact n'a pas pu couvrir, Impôts Sur les sociétés (IS), Taxes Professionnelles Uniques (TPU), Impôt sur les Revenu Fonciers (IRF) et Taxes sur les Rémunérations Extérieures.
- Impôts sur les biens et services : ils sont réalisés à hauteur de 15 741 861 597 de FC sur une prévision de 13 622 195 269 de FC en 2024, contre une réalisation de 15 727 285 226 de FC pour l'année 2023. On constate une légère augmentation de 14 576 371 de FC due à la performance de plus 32% de la TC à l'importation et la production des documents biométrique, même si d'autres lignes connaissent une chute conséquente notamment : les taxes des appels entrant, les patentes, Vignettes, Taxes diesels, la TC à l'intérieur, Les produits des rentes, pour ne citer que cela.
- Impôts sur le commerce international : ils sont réalisés à hauteur de 8 418 998 507 de FC sur une prévision de 11 819 164 762 de FC, contre une réalisation de 7 595 343 394 de FC pour l'année 2023. Soit une augmentation de 823 655 115 de FC. Cela est due aux amendes, ventes aux enchères et entrepôt

- Droits d'Accises : ils sont réalisés à hauteur de 20 830 657 690 de FC sur une prévision de 21 835 564 881 de FC, contre une réalisation de 17 828 279 077 de FC pour 2023. On constate une augmentation de 3 002 378 613 de FC soit 17% pour l'année 2024 par rapport à l'année 2023. Cela s'explique par la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), la Taxe sur la consommation de riz de luxe, la taxe intérieure sur l'alcool, la taxe intérieure sur le Ciment et Accises (boissons, sucre+farine+plastiques). Toutefois, une légère diminution a été constaté sur certaines taxes notamment : la taxe sur la consommation de riz ordinaire, la taxe intérieure sur le tabac et les autres (DAC,5%, DAC,10%).
- Les recettes non fiscales : elles sont réalisées à hauteur de 10 069 456 148 de FC sur une prévision de 10 001 500 000 de FC, contre une réalisation de 11 334 695 182 de FC pour l'année 2023. On constate une réduction de 1 265 239 034 de FC due aux faibles recouvrements de ces composantes tel que : redevance port, redevance des sociétés, redevance administrative, régies, les revenus des Entreprises, les documents d'états civil.
- Les recettes exceptionnelles : elles sont réalisées à hauteur de 576 772 481 de FC sur une prévision de 217 000 000 de FC, contre une réalisation de 748 609 882 de FC pour l'année 2023. On constate une réduction de 171 837 401 de FC.

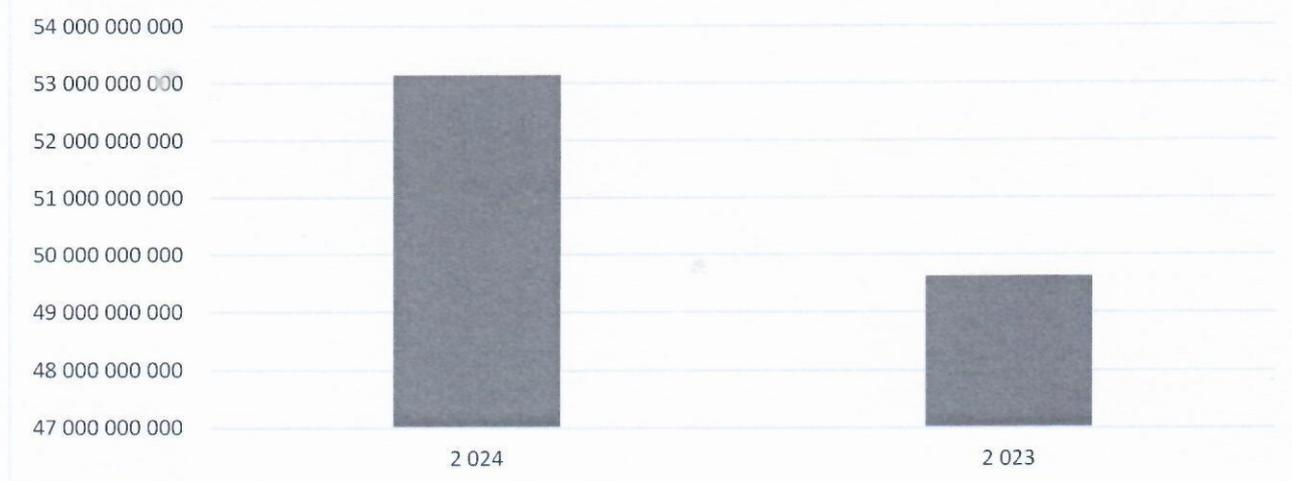
Tableau (c) Comparatif de l'évolution des recettes fiscales par catégories de recettes

Libellée	Réalisation 2022	Réalisation 2023	Réalisation 2024	Taux de variation (2024/2023)
Impôts sur le Revenu, Bénéfices et Plus-values	7 822 748 327	8 480 522 450	8 184 119 035	-3,50%
Impôts sur les Biens et Services	8 238 987 483	15 727 285 226	15 741 861 597	0,09%
Impôts sur le Commerce International	9 828 751 862	7 595 343 392	8 418 998 507	10,84%
Droits d'accises	18 465 609 506	17 828 279 077	20 830 657 690	16,84%
Total	44 356 097 178	49 631 430 145	53 175 636 829	7,14%

Il est à noter que la hausse tendancielle des recouvrements des recettes fiscales est due à une augmentation des impôts sur les Biens et Services et les droits d'accises. (Voir graphique 3).



Comparaison de Recettes Fiscales réalisées 2024/2023



2-2-3 Les Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont réalisées à hauteur de 10 646 228 629 de FC sur une prévision de 10 001 500 000 de FC. Elles représentent un taux de réalisation de 106,45% par rapport aux prévisions, contre une réalisation de 12 085 128 074 fc pour l'année 2023.

Tableau (e) Comparatif de l'évolution des recettes non fiscales

Libellée	Réalisation 2022	Réalisation 2023	Réalisation 2024	Taux de variation (2024/2023)
Non-Fiscales	10 368 771 039	11 336 518 192	10 069 456 148	-11,18%
Recettes exceptionnelles	1 600 741 838	748 609 882	576 772 481	-22,95%
TOTAL RECETTE NON FISCALES	11 969 512 877	12 085 128 074	10 646 228 629	-11,91%

2-3. EXECUTION DES DEPENSES CONSOLIDEES.

2-3-1. Dépenses courantes.

Le Budget de l'Etat Fixe les plafonds des dépenses budgétaires du budget général de l'Etat ainsi que le plafond d'autorisation des emplois rémunérés par l'Etat. Ces dépenses sont exécutées à hauteur de **77 619 695 986** de FC sur une prévision de 76 595 365 981 de FC. Elles représentent un taux d'exécution de **101,34%** par rapport aux prévisions et de 12,03% du PIB, contre une exécution de 70 477 933 569 de FC pour l'année 2023.

Tableau (f) : Exécution Globale des dépenses courantes



LIBELLEES	Exécution 2022	Exécution 2023	Exécution 2024	Ecart= (2024-2023)	Taux de (2024/2023)
SALAIRES	28 343 442 051	30 912 832 611	32 076 230 031	1 163 397 420	3,76%
BIENS ET SERVICES	13 014 333 707	14 200 747 700	18 115 878 216	3 915 130 516	27,57%
TRANSFERTS & SUBVENTION	17 779 885 105	12 920 045 526	13 373 329 371	453 283 845	3,51%
INTERET DE LA DETTE	1 134 388 254	2 252 500 173	2 547 440 501	294 940 328	13,09%
INVESTISSEMENT	8 255 222 504	12 444 307 732	11 506 817 867	-937 489 865	-7,53%
TOTAL DEPENSE	68 527 271 621	72 730 433 742	77 619 695 986	4 889 262 244	6,72%

Source : Direction Générale du Budget

Suivant le tableau ci-dessus, les dépenses courantes de 2024 sont exécutées plus de 4 889 262 244 de FC par rapport à 2023. Ceci s'explique par :

1. Les dépenses de salaire :

- ✓ Les recrutements des agents l'éducation ;
- ✓ Les recrutements des auditeurs de la justice ;
- ✓ Et les avancements des agents de l'Etat.

2. Les dépenses des biens et services :

- ✓ Les élections présidentielles et des gouverneurs ;
- ✓ Les élections législatives et communales ;
- ✓ Les inondations des intempéries ;

3. Les dépenses de subventions et transferts :

- ✓ Le paiement des agents de l'aéroport des Comores (ADC) et les agents de Com'air ;
- ✓ Le paiement de 2 mois (mai et juin) des agents de l'Université ;
- ✓ La subvention de la caisse de retraite ;
- ✓ La subvention de l'AMG.

Globalement, les dépenses courantes en 2024 ont été exécutées à hauteur de **77 619 695 986 de FC** dont **8 146 726 585 de FC est payé avant ordonnancement non régularisé par insuffisance des crédits.**

Les dépenses d'investissement sur financement intérieur ont été exécutées à hauteur de 11 506 817 867 de FC, soit 1,78% du PIB, dont 5 989 029 319 de FC sont les dépenses de la construction de CHU financées par la BID. Selon le protocole relatif au programme FEC, toute dépense de financement de la construction de CHU doit être prise en compte dans les investissements sur financement intérieur. Toutefois les accords d'engagements de certains partenaires contractants le financement n'ont pas respecté le protocole du programme FEC.

Les dépenses liées aux intérêts de la dette ont été significativement inférieures aux prévisions (-622,52 millions). Le taux d'exécution de 75,65% pourrait indiquer une meilleure gestion de la dette, des taux d'intérêt plus favorables que prévu, ou des remboursements anticipés.

Tableau (g) : Exécution des dépenses par entité

Libellée	Union	Grande Comores	Anjouan	Mohéli	Totale
SALAIRES	32 076 230 031				32 076 230 031
BIENS ET SERVICES	16 785 336 630	373 086 905	242 041 159	87 238 030	17 487 702 724
TRANSFERTS & SUBVENTION	11 820 057 597	19 750 000	4 000 000		11 843 807 597
INVESTISSEMENT	5 517 788 548				5 517 788 548
INTERET DE LA DETTE	2 547 440 501				2 547 440 501
Total Général	68 746 853 307	392 836 905	246 041 159	87 238 030	69 472 969 401

Source : Direction Générale du Budget

A titre de rappel, la constitution de 2018 exige la centralisation le mode de gestion des emplois et de la masse salariale dans la gestion financière et budgétaire au niveau des administrations et ministères de l'Union.

Les dotations des îles ne peuvent comporter aucune dépense de salaire. Les agents publics nécessaire à l'exercice des îles sont mis à leur disposition.

Les dépenses courantes de l'Administration central, s'élèvent à un total de **68 746 853 307** FC et représente 98,95% des dépenses totales, soit 10,65% du PIB, réparties comme suit :



Tableau (g) : Exécution des dépenses par entité

Libellée	Union	Grande Comores	Anjouan	Mohéli	Totale
SALAIRES	32 076 230 031				32 076 230 031
BIENS ET SERVICES	16 785 336 630	373 086 905	242 041 159	87 238 030	17 487 702 724
TRANSFERTS & SUBVENTION	11 820 057 597	19 750 000	4 000 000		11 843 807 597
INVESTISSEMENT	5 517 788 548				5 517 788 548
INTERET DE LA DETTE	2 547 440 501				2 547 440 501
Total Général	68 746 853 307	392 836 905	246 041 159	87 238 030	69 472 969 401

Source : Direction Générale du Budget

A titre de rappel, la constitution de 2018 exige la centralisation le mode de gestion des emplois et de la masse salariale dans la gestion financière et budgétaire au niveau des administrations et ministères de l'Union.

Les dotations des îles ne peuvent comporter aucune dépense de salaire. Les agents publics nécessaire à l'exercice des îles sont mis à leur disposition.

Les dépenses courantes de l'Administration central, s'élèvent à un total de **68 746 853 307** FC et représente 98,95% des dépenses totales, soit 10,65% du PIB, réparties comme suit :



La plus grande partie de ces dépenses est consacrée au paiement de salaires consolidé avec les autres entités dont elle présente 32 076 230 031 FC qui présentent 42,63 % sur les dépenses totales exécutées et 5% du PIB.

MINISTERE/ INSTITUTION	PREVISIONS	EXECUTION(a)	Paiement ¹ (b)	reste à payer (a-b)	taux d'exécution (b/a)
ASSEMBLEE DE L'UNION	673 203900	644 994 150	587 513 136	57 481 014	91,09%
COUR SUPREME	373 117 130	386 075 905	371 915 115	14 160 790	96,33%
PRESIDENCE DE L'UNION	6 879 242 387	6 743 360 408	6 725 258 295	18 102 113	99,73%
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA SOLIDARITE,	1 526 502 390	1 252 077 875	2 160 435 201	- 908 357 326	172,55%
MINISTERE DE LA JUSTICE, FOP	1 364 731 597	1 331 679 625	1 127 498 545	204 181 080	84,67%
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERS ET DE LA COOPERATION	912 541 716	978 413 242	895 039 291	83 373 951	91,48%
MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE	3 448 063 250	3 394 065 481	2 869 300 812	524 764 669	84,54%
MINISTERE DES POSTES, TELECOMMUNICATION	44 461 240	41 223 675	75 088 625	- 33 864 950	182,15%
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE ET DE L'ENVIRONNEMENT	483 433 735	519 143 850	652 469 776	- 133 325 926	125,68%
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES INVESTISSEMENTS ET DE L'ENERGIE	332 743 665	541 674 700	494 984 807	46 689 893	91,38%
MINISTERE D'EDUCATION NATIONALE,	12 503 897 163	12 823 904 666	11 477 563 282	1 346 341 384	89,50%
MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'INFOR, DE LA DECENTRALISATION ET DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	1 972 873 276	1 329 216 650	1 764 409 346	- 435 192 696	132,74%
MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL	153 391 830	158 302 500	141 339 039	16 963 461	89,28%
MINISTERE DES TRANSPORT MARITIME ET AERIENS	77 033 359	51 016 925	59 126 597	- 8 109 672	115,90%
MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME	284 974 385	240 620 338	214 623 132	25 997 206	89,20%
SUPER STRUCTURE DES ENTITES	988 903 898	960 021 712	706 271 220	253 750 492	73,57%
MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET HYDROCARBURE	58 767 000	55 337 475	64 323 071	- 8 985 596	116,24%
MINISTERES DE LA PROMOTION DU GENRE, DE LA SOLIDARITE ET DE L'INFORMATION, PORTE PAROLE DU GOUVERNEMENT	284 406 984	124 790 550	52 402 537	72 388 013	41,99%
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, CHARGE DU TOURISME	190 317 620	190 306 050	46 005 880	144 300 170	24,17%
FINANCES ET BUDGET - DEPENSES COMMUNES	385 226 456	310 004 263	1 693 329 978	- 1 383 325 715	546,23%
Total Dépense	32 937 832 980	32 076 230 031	32 178 897 685	- 102 667 646	100,32%



¹ Tous les informations des paiements qui se trouvent dans ce rapport sont de source du trésor

Pour les dépenses des biens et services, elles sont exécutées à hauteur de 16 785 336 630 de FC, soit 21,8% des dépenses totales exécutées et 2,6% du PIB.

BIENS ET SERVICES					
MINISTERE/ INSTITUTION	PREVISIONS	EXECUTION(a)	Paiement (en Cours)	Paiement (Antérieures)	TOTAL
ASSEMBLEE DE L'UNION	511 763 932	511 763 932	586 355 000		586 355 000
COUR SUPREME	365 015 369	365 015 368	322 831 640		322 831 640
PRESIDENCE DE L'UNION	2 947 200320	2 903 419 064	393 561 554	86 541 938	480 103 492
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA SOLIDARITE, MINISTERE DE LA JUSTICE, FOP	99 225 300	35 226 375	241 709 089	4 637 700	246 346 789
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERS ET DE LA COOPERATION	197 457 731	150 109 364	271 995 954	28 642 162	300 638 116
MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE	236 956 843	232 831 843	346 421 938	46 523 524	392 945 462
MINISTERE DES POSTES, TELECOMMUNICATION	2 022 948900	2 522 764 725 ²	1 879 709 698	66 018 450	1 945 728 148
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE ET DE L'ENVIRONNEMENT	25 220 000	2 362 400	5 449 505	16 127 494	21 576 999
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES INVESTISSEMENTS ET DE L'ENERGIE	63 194 145	18 027 523	49 914 138	2 595 140	52 509 278
MINISTERE D'EDUCATION NATIONALE,	18 584 284	2 931 250	41 834 036	2 566 755	44 400 791
MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'INFOR, DE LA DECENTRALISATION ET DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	491 758 785	144 932 402	91 322 835	7 691 290	99 014 125
MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL	1 535 489 848	1 563 010 439 ³	2 065 119 974	169 692 317	2 234 812 291
MINISTERE DES TRANSPORT MARITIME ET AERIENS	89 528 575	53 929 650	53 824 156	500 000	54 324 156
MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME	9 320 000	2 155 000	39 260 771		39 260 771
SUPER STRUCTURE DES ENTITES	156 690 000	-	46 506 950	1 264 341	47 771 291
MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET HYDROCARBURE	394 050 000	-	75 023		75 023
MINISTERES DE LA PROMOTION DU GENRE, DE LA SOLIDARITE ET DE L'INFORMATION, PORTE PAROLE DU GOUVERNEMENT	25 484 848	3 646 225	8 155 835		8 155 835
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, CHARGE DU TOURISME	187 917 237	112 858 500	191 416		191 416
FINANCES ET BUDGET - DEPENSES COMMUNES	14 553 137	980 000	13 578 045		13 578 045
Total Dépense	6 454 048153	8 159 372 570⁴	5 946 305 832	700 350 789	6 646 656 621
	15 846407407	16 785 336 630	12 404 123 389	1 133 151 900	13 537 275 289

L'investissement représente également une part importante (11 506 817 867), tandis que les transferts et subventions s'élèvent à 12 722 995 124 de FC, soit 16,5% des dépenses totales exécutées et 2% du PIB.

² Voir arrêté N°24-073/MFBSB/CAB

³ Voir arrêté N°24-022/MFBSB/CAB

⁴ Voir arrêté N°24-057/MFBSB/CAB ; arrêté N°24-059/MFBSB/CAB ; arrêté N°24-060/MFBSB/CAB ; arrêté N°24-0621/MFBSB/CAB et arrêté N°24-072/MFBSB/CAB



TRANSFERT

MINISTERE/ INSTITUTION	PREVISION S	EXECUTION(a)	Paiement(b)	Reste à payer (a-b)	Taux d'exécution (b/a)
ASSEMBLEE DE L'UNION	106 000 000	106 000 000			-
COUR SUPREME	18 625 000	18 625 000			-
PRESIDENCE DE L'UNION	583 246 036	423 173 327	557 101 942		557 101 942
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA SOLIDARITE, MINISTERE DE LA JUSTICE, FOP	4 245 800 422	4 064 167 883	1 622 278 719		1 622 278 719
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERS ET DE LA COOPERATION	183 700 000	159 450 000	123 730 524	7 321 018	131 051 542
MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE	57 000 000	57 000 000	54 809 988		54 809 988
MINISTERE DES POSTES, TELECOMMUNICATION MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE ET DE L'ENVIRONNEMENT	200 000 000	121 000 000	442 259 508		442 259 508
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES INVESTISSEMENTS ET DE L'ENERGIE	613 000 000	140 000 000	138 642 840		138 642 840
MINISTERE D'EDUCATION NATIONALE, MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'INFOR, DE LA DECENTRALISATION ET DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	688 448 802	528 923 867	488 036 404	116 884 512	604 920 916
MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL	284 734 000	284 734 000	324 309 589	68 877 853	393 187 442
MINISTERE DES TRANSPORT MARITIME ET AERIENS	1 497 174 373	1 729 110 159	430 980 648	53 511 554	484 492 202
MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME	1 638 901 476	1 162 533 001	616 557 524	19 833 361	636 390 885
SUPER STRUCTURE DES ENTITES	1 210 047 500	1 157 476 250	778 707 828	62 046 763	840 754 591
MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET HYDROCARBURE	-	-	22 462 153	3 053 622	25 515 775
MINISTERES DE LA PROMOTION DU GENRE, DE LA SOLIDARITE ET DE L'INFORMATION, PORTE PAROLE DU GOUVERNEMENT	412 121 000	412 121 000	374 355 321	39 502 643	413 857 964
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, CHARGE DU TOURISME	4 000 000	-			-
FINANCES ET BUDGET - DEPENSES COMMUNES	166 742 200	166 742 200	139 575 486		139 575 486
Total Dépense	13 428 341 90	11 820 057 597	7 105 467 731	431 215 101	7 536 682 832

En ce qui concerne les intérêts de la dette, ils sont exécutés à hauteur de 2 547 440 501 de FC.

	Prévision	Exécution	Ecart
Charge financière d'intérêt	2 621 400 000	2 547 440 501	73 959 499
Principal	7 644 652 527	6 105 677 859	1 538 974 668
Contribution	1 202 917 108	902 937 527	299 979 581



En conclusion :

Bien que le taux d'exécution global des dépenses salariales soit satisfaisant, les écarts significatifs observés au niveau de certains ministères et institutions soulignent la nécessité d'une analyse plus approfondie pour comprendre les raisons de ces variations. Une meilleure planification budgétaire et une gestion plus rigoureuse des effectifs pourraient être nécessaires pour optimiser l'utilisation des ressources humaines et financières de l'État comorien. L'écart exceptionnel du Ministère de l'Economie, des Investissements et de l'Energie requiert une attention immédiate et une justification claire

Suivant le tableau ci-dessus on constate, il n'y a pas un dépassement des crédits de paiement annuels préalablement ouverts d'une part. Les prévisions de masse salariale figurant dans le budget de l'exercice 2024 sont exécutées en dépassement dans certains institutions et ministères causé par le manquement d'alignement dans le logiciel de paie la composition des ministères tel que la loi de finances voté documentation accompagnant le budget ne permet pas d'avoir un panorama clair des sous-jacents et du détail de l'évolution des emplois et des salaires. Sur ce, certains institutions et Ministères ont dépassé leur prévision à cause de :

Le Résultat de l'exercice budgétaire est de **-11 250 390 027** de FC. Tenant compte des dépenses payées avant ordonnancement d'un montant de 8 146 726 585 de FC, le solde budgétaire est déficitaire de **19 657 541 014** de FC soit 3,05% du PIB. Ce déficit est dû par la comptabilisation des dépenses lié à la construction de CHU sans le suivi du processus de l'exécution budgétaire et la non atténuation de l'objectif fixé des recettes interne dans la loi de finances.

3. INDICATEURS BUDGETAIRES

Tableau n°5 : évolution des Indicateurs budgétaires

De 2022 à 2024 (En pourcentage).

Indicateurs/Années	2022	2023	2024
Budget voté /recette interne prévu	139,18%	137,27%	114,63%
Budget exécuté /budget voté	81,11%	84,87%	101,34%
Budget exécuté /Recettes réalisées totales	114,77%	113,46%	121,62%
Budget exécuté /PIB	11,64%	11,17%	12,03%
Salaire exécuté /Budget exécuté	43,85%	44,15%	41,32%
Salaire exécuté /Recettes internes réalisé	50,32%	50,09%	50,26%
Salaire exécuté /Recettes fiscales	63,90%	62,28%	60,32%
Salaire exécuté /PIB	5,11%	4,93%	4,97%
Biens et services /Budget exécuté	20,13%	21,39%	23,34%
Transfert /Budget exécuté	14,75%	16,57%	17,23%
Investissement/budget exécuté	12,77%	17,90%	14,82%
Investissement /Recettes réalisées totales	14,66%	20,31%	18,03%
Solde budgétaire/PIB	0,00%	0,00%	-3,05%
Recettes fiscales/PIB	7,99%	7,92%	8,24%

L'évolution de ces indicateurs budgétaires révèle une progression plus ou moins importante de ces trois années, principalement l'année 2024, Ce qui justifie une expansion notoire en matière d'exécution budgétaire.



Toutefois, des ajustements ont été faits par rapports aux années antérieures sur le rapport de 2024.

3. Aperçu Comparatif et Observations Clés :

- **Tableau 2 : Répartition Pourcentage des Dépenses par Catégorie et Entité**

Libellée	Union (%)	Grande Comores (%)	Anjouan (%)	Mohéli (%)	Total Général (%)
SALAIRES	46,17%				46,17%
BIENS ET SERVICES	24,16%	0,54%	0,35%	0,13%	25,17%
TRANSFERTS & SUBVENTION	17,01%	0,03%	0,01%	0,00%	17,05%
INVESTISSEMENT	7,94%				7,94%
INTERET DE LA DETTE	3,67%				3,67%
Total	98,95%	0,57%	0,35%	0,13%	100,00%

Note : Les pourcentages du Total Général sont calculés par rapport au total de 69 472 969 401 FC.

A titre de rappel, la loi de finances en son article 3, l'Etat alimentera les gouvernorats à hauteur de 2,07% selon le recouvrement des recettes intérieur de la période. D'après le tableau ci-dessus, on constate que le transfert réalisé présente de 1,05% mais tout en tenant compte que l'objectif fixé dans la loi des finances sur la recette intérieure n'est pas atteint.

